

Conférence média - Comité Économie suisse pour la Loi sur le CO2, Berne, 12 avril 2021

Guido FÜRER, Membre du Comité Exécutif du Groupe Swiss Re et Country President pour la Suisse

Mesdames et Messieurs

Permettez-moi de commencer par quelques mots sur la façon dont notre industrie est affectée. Le changement climatique a un impact direct sur notre activité. Nous en ressentons les conséquences directement dans nos bilans! Les phénomènes météorologiques extrêmes - fortes pluies, sécheresse, ouragans, raz de marée - combinés à la croissance rapide des mégapoles et des zones urbaines dans le monde entier entraînent une charge de sinistres toujours plus lourde pour les assureurs. Mais le secteur public - et donc les contribuables - sont également concernés par cette évolution, car grande partie des pertes ne sont pas assurées.

L'augmentation du nombre de gouvernements et d'entreprises à l'échelle internationale qui adhèrent désormais à l'objectif de zéro émission nette pour 2050 est réjouissante. Ceci nous encourage également dans notre propre engagement en faveur de la protection du climat. Swiss Re a pour objectif de parvenir à zéro émission net dans ses processus opérationnels d'ici 2030. Et d'ici 2050, nous voulons également mettre en œuvre cet objectif pour nos portefeuilles d'investissement et d'assurance.

Nous nous félicitons donc de la loi sur le CO2. Swiss Re a été l'un des premiers défenseurs de ce projet, notamment par le biais de la plateforme CEO4climate. Et l'Association Suisse d'Assurances soutient également ce projet de loi. Avec environ 46 000 employés en Suisse et une part de 4,6 % de la valeur ajoutée brute totale, les assureurs sont l'un des piliers forts et stables de notre économie. La nouvelle loi constitue une avancée claire dans la lutte contre le changement climatique. Elle crée de la prévisibilité et de l'anticipation permettant la mise en œuvre des mesures concrètes et des investissements nécessaires à long terme.

Croisons maintenant les doigts pour le vote du 13 juin! Dans la mise en œuvre de la loi, nous devrions ensuite miser sur les instruments fondés sur le marché et orientés vers la concurrence. Activons les forces créatives de notre économie et gardons toujours un œil sur les domaines où une mesure peut avoir l'effet le plus important.

Parce que, Mesdames et Messieurs, le CO2 ne connaît pas de frontières ! Et la réassurance est aussi une activité mondiale. Notre principal intérêt réside donc dans les leviers qui peuvent contribuer efficacement et rapidement à la réduction des émissions de CO2 au niveau mondial. Cela inclut un équilibre des compensations tant au niveau national qu'international, de même que le système élargi d'échange de droits d'émission prévu par la nouvelle loi. Celle-ci met un prix au CO2. Selon nous, il s'agit d'une condition essentielle à la réussite. Nous soutenons une solution basée sur le marché et la concurrence par le biais de signaux de prix.

Nous savons par notre propre expérience que cette approche fonctionne! Parce qu'en tant qu'assureurs, nous mettons un prix sur le risque. Ce prix est appelé prime et constitue le signal de contrôle central du marché de l'assurance. Lorsque le risque a un prix sur le marché, nous observons un comportement adapté au risque. Il devrait en être de même pour les émissions de gaz à effet de serre. Faisons donc confiance aux mécanismes du marché et à la concurrence également dans le domaine de la protection du climat!

Nous nous félicitons donc des incitations financières créées par la nouvelle loi sur le CO2. L'économie comportementale montre que de tels signaux fonctionnent !

Swiss Re elle-même suit également ce principe par le biais d'incitations: cette année, nous avons introduit une taxe interne de 100 dollars par tonne pour nos propres émissions de CO2. Cette taxe interne passera progressivement à 200 dollars d'ici 2030.

Nous saluons également l'agnosticisme technologique de la loi sur le CO2. Nous ne savons pas aujourd'hui quelles technologies seront à notre disposition à l'avenir, par exemple pour capter le CO2 de l'atmosphère. Ces technologies en sont encore à leurs débuts, mais elles ont un grand potentiel de participation à la solution. De notre point de vue, l'économie créative, fondée sur la compétition, apportera une contribution décisive à la résolution du défi climatique.

Certaines start-ups suisses travaillent également à l'extraction du CO2 de l'atmosphère. Nous voyons dans la transition vers une économie à faible intensité de carbone des avantages et des opportunités évidents pour une économie de premier plan en matière d'innovation comme celle de la Suisse.

Mesdames et Messieurs, je voudrais maintenant expliquer brièvement comment nous, assureurs et réassureurs, pouvons contribuer à la transition vers une économie à faible émission de carbone.

Le secteur des assurances accompagne et soutient les entreprises sur cette voie. Nous nous considérons donc comme une force motrice dans ce processus de transformation.

Tout d'abord, les assureurs sont de plus en plus sélectifs dans la souscription des risques pour les entreprises dont le modèle économique repose sur les combustibles fossiles. Pour Swiss Re, cela signifie que nous restreignons progressivement notre couverture d'assurance dans les domaines du charbon, du pétrole et du gaz. En 2040, notre exposition au charbon thermique sera réduite à zéro.

Deuxièmement, les assureurs, en tant que grands investisseurs institutionnels, peuvent contribuer à la transition vers une économie à faible émission de carbone par leurs décisions d'investissement. Ce domaine relève de ma responsabilité directe en tant que Group Chief Investment Officer de Swiss Re. Chez Swiss Re, du côté des investissements, nous visons à réduire de 35 % l'intensité carbone de nos portefeuilles d'actions cotées et d'obligations d'entreprises d'ici 2025. Et nous voulons augmenter nos investissements dans les énergies renouvelables et les infrastructures sociales de 750 millions de dollars d'ici à la fin de 2024.

Et, bien sûr, Swiss Re fait également des efforts supplémentaires pour réduire sa propre empreinte carbone. Le dernier gros poste de CO2 pour nous provient des transports aériens. Et c'est aussi là que nous voulons commencer : par rapport à 2018, nous nous sommes fixé pour objectif de réduire de 30 % nos émissions liées aux voyages en avion en 2021.

Mesdames et Messieurs: En novembre, la prochaine conférence mondiale sur le climat aura lieu à Glasgow. Elle permettra, nous l'espérons, de renforcer l'importante coopération mondiale dans la lutte contre le changement climatique. En cette année de conférence sur le climat, envoyons maintenant aussi un signal fort au niveau national en Suisse! La nouvelle loi sur le CO2 constitue un progrès important vers la protection du climat et crée des incitations efficaces pour la transition vers une économie à faible émission de carbone. C'est pourquoi nous nous engageons, avec le secteur suisse de l'assurance, en faveur de la nouvelle loi sur le CO2.

Merci.